

FAL FORMATION

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FÉDÉRATION LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44

BPJEPS

SPÉCIALITÉ ÉDUCAUTEUR SPORTIF

MENTION MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU
SPORTIVES POUR TOUS

RNCP40480 - CERTIFICATEUR MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES - DATE D'ENREGISTREMENT 01/12/2024

Formation professionnelle et
diplômante de niveau 4
(Niveau BAC)

habilitation en cours

DATES

Du 14 septembre 2026
au 31 Aout 2027
à Nantes

uflep 44
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

LE MÉTIER VISÉ

Le·la titulaire du BPJEPS MAPS est un animateur ou une animatrice d'activités physiques et sportives chargé·e de mettre en place des projets et d'animer des activités physiques à destination de tous types de publics.

Il·elle propose et encadre des activités d'initiation ou de découverte, aussi bien que des animations ludiques ayant pour objectif la détente et le bien-être. Il·elle peut travailler dans des structures variées relevant du secteur du sport, de l'animation, du tourisme, des loisirs ou de la santé : collectivités territoriales, associations sportives, clubs omnisports, bases de loisirs, CSH, villages de vacances, centres thermaux-ludiques.

Les structures d'emploi sont nombreuses. L'éducateur sportif ou l'éducatrice sportive peut en effet être employé·e au sein d'une vaste liste de structures publiques ou privées. Il n'y a quasiment aucune limite aux lieux dans lesquels vous pouvez proposer vos activités.

Démarche

- Formation en alternance.
- Mise en situation pratique.
- Analyse de pratique.

Formation en centre de formation et en entreprise

Public visé et financement



- Apprenti·e**
- Salarié·e**
- Demandeur d'emploi**
- Particulier**

Coût de la formation

12.75€/heure ouverte aux demandeurs d'emploi ou salariés. 567 heures en centre et 600 heures en structure d'accueil

Frais d'inscription de 55 €

Financements mobilisés

AIF pour les demandeurs d'emploi (*sous conditions*)
Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation
- CPF, employeur

Programme de formation

- Communication en situation professionnelle.
- Prise en compte des caractéristiques des publics et de leur sécurité.
- Organisation des structures employeurs et environnement professionnel.
- Méthodologie de projet.
- Animations des différentes activités physiques et sportives.
- La conception, la conduite et évaluation des cycles d'activités.
- Les démarches pédagogiques adaptées aux différents publics et activités.

Modalités d'évaluation

Le diplôme BPJEPS MAPS, délivré par la DRAJES, est obtenu par la capitalisation des 3 blocs de compétences qui le constituent.



Pré requis

- Avoir 16 ans.
- Attestation de Formation aux Premiers Secours PSC ou STT en cours de validité.
- Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (tests physiques).

Les intervenants

L'établissement FAL Formation propose depuis 20 ans des formations diplômantes et qualifiantes dans le champ de l'animation sportive. L'équipe pédagogique est composée de formateurs et formatrices professionnel·les de l'animation et d'intervenant·es spécialisé·es. Des intervenant·es de la Ligue de l'enseignement seront très souvent sollicité·es sur les contenus de la formation.

SÉLECTION



Un recrutement vérifie l'adéquation du projet professionnel du·de la candidat·e, sa motivation individuelle pour tenter de garantir la réalisation de ses deux objectifs principaux : l'acquisition du diplôme BPJEPS et l'insertion professionnelle.

Les épreuves ont donc pour objectifs de vérifier :

- Les capacités d'expression écrite et orale.
- La motivation, l'implication et le réalisme du projet professionnel du candidat.
- La représentation du métier.

Débouchés

- Animateur, animatrice social·e.
- Animateur sportif, animatrice sportive dans les écoles.
- Chargé·e de projet éducatif.
- Conseiller sportif, conseillère sportive.
- Éducateur sportif, éducatrice sportive multi activités et tous publics.

CCAPSH

Un certificat complémentaire d'accompagnement et d'inclusion des personnes en situation de handicap pourra être envisagé à l'issu de la formation. Ce certificat permettra au titulaire d'encadrer en milieux spécialisés

Les épreuves s'organisent autour de 3 temps :

- Les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation : tests physiques *Luc Léger* et test d'habileté motrice selon la réglementation de la DRAJES.
- Un entretien de 30 à 45 min : le·la candidat·e exprimera ses motivations et son projet à s'engager dans une formation diplômante en animation sportive.
- Une épreuve écrite d'1h15 : le·la candidat·e résumera un texte donné et dégagera en quelques lignes la problématique principale. Cet écrit sur table permettra de contrôler les capacités de rédaction (syntaxe, vocabulaire, orthographe...).

Passerelles

- Tous les BPJEPS avec l'équivalence des UC1 et 2.
- Les Certificats de spécialisation.
- Certificat complémentaire d'Accueil Collectif de Mineur.
- Certaines licences professionnelles STAPS selon options (*nous consulter*).



Information collective à Nantes

- **Nantes** : à la FAL Formation 44 – 2A rue de Madrid à Nantes.
- Jeudi 2 avril à 10h00
- Lundi 15 juin à 14h00

(Sur inscription, avec votre numéro d'identifiant France Travail si vous êtes concerné.)

1. Préparation aux tests physiques

- Vendredi 3 Avril 2026 à 10h
- 19 juin 2026 à 10h

2. Délai d'inscription

- 22 juin 2026

3. Sélections d'entrée

- Lundi 29 Juin 2026 à Nantes

4. Journées de positionnement

- Lundi 31 Aout 2026 Nantes



Plus d'infos



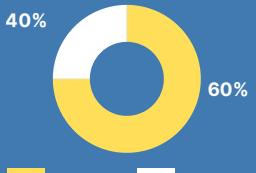
Ligue de l'enseignement - FAL 44

2A rue de Madrid – BP74107 – 44041 Nantes cedex 1

02 51 86 33 10

Contact : Emmanuel SCICLUNA - formation@laligue44.org

Sur les 2 sessions de formation précédentes tous sites confondus



Taux d'insertion

75%



Formation accessible aux personnes porteuses de handicap.
Référent Handicap : Raphaël Pappo.
referent.handicap@laligue44.org

